

ANNEXE n°2

Liste des pièces complémentaires constitutives de la demande

- Un extrait KBIS de moins de 3 mois,
- Copie du bail commercial ;
- Pour l'aide au loyer, quittances de loyer des 12 derniers mois et relevé d'acquittement de celles-ci ;
- Pour les aides à l'investissement, les devis et factures (si investissement déjà réalisé) correspondant(e)s. Si les investissements n'ont pas encore été effectués, celles-ci seront à fournir lors de la demande de paiement, pour un rééquilibrage de(s) l'aide(s) en fonction du montant réellement dépensé, et le versement effectif de celle(s)-ci ;
- Autorisation du Syndic de copropriété s'il y a lieu ;
- Bilan et compte de résultat certifié des 3 derniers exercices pour les entreprises justifiant de plus d'un an d'activité ;
- DC1/DC2, déclaration URSSAF de moins de 3 mois certifiant que l'entreprise est à jour de ses cotisations sociales et patronales ;
- La copie des demandes d'autorisations d'urbanisme et de travaux s'il y a lieu (ou autorisations si déjà octroyées) ;
- RIB.

⇒ **La Ville de Bois-Colombes se réserve le droit de solliciter tout autre document qui s'avèrerait nécessaire à l'instruction de la demande.**

⇒ **Les informations et les documents transmis dans ce dossier sont strictement confidentiels et ne pourront être transmis à des tiers. Seuls les membres de la commission sont habilités à consulter les documents.**